

Licence professionnelle Génie biologique, microscopie, qualité

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Génie biologique, microscopie, qualité. 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02028182

HAL Id: hceres-02028182

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028182>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LP120002626

Dénomination nationale : Biotechnologies

Spécialité : Génie biologique, microscopie, qualité

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, créée en 2001, est proposée par le département « Sciences-vie » de l'UFR de Sciences. La formation a pour objectif de préparer au métier de technicien supérieur polyvalent dans le domaine des biotechnologies. Les compétences attendues concernent la maîtrise des techniques de biologie cellulaire, d'imagerie de microscopie, de qualité-hygiène-sécurité appliquée à la recherche, aux laboratoires d'analyses médicales, ou à l'industrie dans le secteur des sciences de la vie. La licence professionnelle est accessible aux titulaires de BTS, de DUT dans les secteurs « Génie biologique », « Biotechnologie », aux étudiants de deuxième et troisième année de licence (L2 et L3) « Sciences de la vie ». Un module de préprofessionnalisation est conçu, permettant l'intégration dans la licence professionnelle des étudiants issus d'une deuxième année de licence générale. Sur quatre-vingt dix dossiers de candidatures, vingt-quatre sont retenus pour constituer l'effectif, soit un candidat sur trois ou quatre. En termes de positionnement national, vingt-deux licences professionnelles sont proposées dans ce domaine.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	24
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	1 % / 25 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	23 % / 25 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	25 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	65 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'établissement a pris en compte les modifications demandées lors de la précédente évaluation, excepté l'intégration des enseignements en étroite relation avec l'industrie pharmaceutique, lesquels n'ont pas été identifiés comme répondant aux objectifs de formation de cette licence professionnelle. La formation est placée sous la responsabilité d'un professeur des universités de biologie cellulaire, lequel s'appuie une équipe pédagogique à majorité composée d'enseignants-chercheurs de l'UFR des Sciences et de professionnels intervenant pour un quart du volume horaire de la formation. Le pilotage de la formation, sous l'impulsion du responsable de la spécialité est conduit avec sérieux et incite les professionnels à participer aux différentes étapes de la formation, enseignements, encadrement des stages, participation aux jurys, y compris de validation des acquis de l'expérience et validation des acquis professionnels.

Les effectifs ne font pas état d'un nombre significatif de L2, le recrutement correspond essentiellement à des étudiants de BTS et de DUT pour une formation dispensée en formation initiale et très peu en formation continue. L'insertion professionnelle immédiate correspond à 65 % de la promotion, avec une poursuite d'études importante en master dans la région sud-est de la France.

- Point fort :
 - La contribution des enseignants-chercheurs dans la formation.

- Points faibles :
 - La faible attractivité pour les étudiants de L2.
 - Le volume horaire d'enseignements assuré par les professionnels en fourchette basse.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il est demandé à l'établissement de revoir la répartition entre les unités d'enseignements, de mettre en œuvre un conseil de perfectionnement en lui attribuant un rôle stratégique pour le développement de la formation, afin d'avoir une analyse prospective de la licence professionnelle. Il est attendu de rendre la formation plus attractive pour les étudiants de L2 en s'appuyant sur la communication et l'information. Il pourrait être envisageable de déployer l'accès à cette formation par la voie de l'alternance et de mettre en œuvre un pilotage rigoureux du suivi des diplômés.